

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaruelle, 14 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation2 p. (161r, 162r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaruelle, 14 juin 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47818>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 juin 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Delaruelle](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

Résumé Godin explique à Delaruelle qu'il ne peut, comme le souhaite Obrador, faire des modèles nouveaux sans que ceux qui les demandent en paient les frais, surtout s'il s'agit de modèles qui ne sont pas de vente courante ou qu'on ne peut écouler en France. Godin indique qu'on peut faire des affaires à Naples si la marchandise est payée avant son expédition et qu'il ne faut servir en Algérie que les clients dont on s'est assuré de la solvabilité. Le post-scriptum porte sur le prix et la distribution des buanderies.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 161r sont copiées la lettre de Godin à monsieur Gillot du 14 juin 1874 et la première page de la lettre de Godin à monsieur Delaruelle.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Obrador \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Algérie](#)
- [France](#)
- [Naples \(Italie\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

14 Janv 74

Monsieur Collot

J'ai reçue votre lettre du 1^{er} et celle de votre fils qui étaient jointes. Il n'y a pas longtemps d'occupé davantage dans cette fonction, d'abord parce que il n'en a pas dans une personne de député un jeune homme qui lui-même n'en a pas l'intention, et ensuite parce que je me rends plus dans des procédures administratives et commerciales et ne suis pas en état de faire ce qu'il faut pour la fonction publique à temps.

Veuillez croire Monsieur monsieur

Collot

14 Janv 74

Cher Monsieur Delaruelle,

Ce que vous me proposez au sujet de M. Obrador serait une matière de devoir. Je me suis fait de modèles à la demande de ceux que ma profession m'électre, pour garder à ma charge les frais de ces modèles. Il faudrait pour que j'en fasse ainsi que le fait des objets de vente courante. Prenez donc garde à l'avoir de rencontrer dans celle voie d'exécution de modèles qui après être bien vendus d'accord avec les personnes qui les demandent, afin d'éviter tout malentendu et toute confusion. Si je me rappelle bien, ce dont il s'agit pour

16 embrasser tout des
modèles dont on ne peut
rien faire en France, et le
ne pourra donc pas comprendre
comment il se fait que
vous consentriez à faire
à M. Abdador cette spécifi-
cation de 1700 francs
avec tant de facilité. Il
faut savoir comprendre qu'il
ne fait pas les affaires uni-
quement pour sa satisfaction
des autres.

— On pourrait faire des
affaires à Naples comme
partout ailleurs en posant
la condition que le mar-
chandise sera payée avant
l'expédition.

Quant à celles qui on
pourrait faire en Algérie,
il ne faut faire les espé-

ctions, et après être rentré
que nous n'apportions rien
complet ou non salvable. Le
de la pièce unie, et seen les
moyens d'en obtenir
naiement en cas de contes-
tation.

Le voici salut bien
sincèrement.

Garden

R.S. Les pièces sont-elles vendues
pour les boulangeries, ou pour
toujours les faire confectionner
par rognons, et les emballer.
De suite s'affranchir les apprêts
aussi à leur arrivée après le
dépot des denrées.